

Dimanche 16 janvier 2022

Finales par classements 47

LIEU DE LA COMPETITION

Salle de la Raquette Marmandaise, Rue Jean Nicot 47200 **Marmande**

JUGES ARBITRES

Bernard Barrère - Laurent Guisset

HORAIRES – TABLEAUX

Messieurs :

9h30 : H8 : 500 à 899

11h : H10 : 900 à 1099

12h : H12 : 1100 à 1299

14h : H15 : 1300 à 1599

Dames :

13h 30 : F5 : 500 à 599, F7 : 600 à 799, F9 : 800 à 999, F12 : 1000 à 1299

Appel 30 minutes avant et remise des récompenses et fin des épreuves vers 17 heures

INSCRIPTIONS

Les finales par classements sont réservées aux joueurs et joueuses du 47 qui ont une **licence traditionnelle**. Les inscriptions se font auprès du comité départemental et doivent parvenir avant le jeudi 13 Janvier 10 heures. La participation est de 3€

TENIR COMPTE DU CLASSEMENT DEBUT JANVIER 2022

Inscriptions : cd.47tt@hotmail.fr

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

Le club recevant appliquera les consignes gouvernementales

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE OU TEST DE MOINS DE 72 HEURES

REGLEMENT DES FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENTS

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 - Conditions de participation

Tous les joueurs du 47 peuvent participer (Benjamins, Minimes, cadets, juniors et séniors) sauf les poussins(es)

L'épreuve se déroule en quatre échelons :

- échelon départemental ;
- échelon zone sud puis échelon régional ;
- échelon national.

L'échelon départemental ne peut pas se dérouler avant la diffusion du classement officiel de début janvier.

Article 2 - Déroulement des parties

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

ORGANISATION SPORTIVE

Article 3 - Tableaux

Les finales fédérales par classements comportent huit tableaux :

DAMES

- tableau **F5** : de 500 à 599 3 montées en régionale
- tableau **F7** : de 600 à 799 3 montées en régionale
- tableau **F9** : de 800 à 999 3 montées en régionale
- tableau **F12** : de 1000 à 1299 3 montées en régionale

MESSIEURS

- tableau **H8** : de 500 à 899 6 montées en régionale
- tableau **H10** : de 900 à 1099 3 montées en régionale
- tableau **H12** : de 1100 à 1299 1 montée en régionale
- tableau **H15** : de 1300 à 1599 2 montées en régionale

Classement à prendre en compte : **Janvier 2022**

4.2 - Déroulement sportif

Dans chaque catégorie, les joueurs sont répartis par **tirage au sort** dans des poules de quatre joueurs.

Le tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Article 6 - Echelon départemental

Chaque comité départemental organise, à la date fixée par la commission sportive départementale, l'épreuve au sein de son département.

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional

La ligue détermine le nombre de qualifiés par département pour chaque tableau.

Finales Zone sud : Dimanche 13 Février 2022 à DAX (40)

Finales régionales : Dimanche 1er Mai à Meymac (19)

Le Président du Comité Départemental de Tennis de Table de Lot-et-Garonne